

Une certification pour le kayak de mer à l'ENVSN

L'école nationale de voile et des sports nautiques accueillait toute la semaine du 8 au 12 mars, huit stagiaires - la plupart déjà brevetés d'état de canoë-kayak - pour une qualification complémentaire spécifique au kayak de mer.

Le kayak de mer est classé en environnement spécifique et son encadrement nécessite une qualification complémentaire au brevet d'Etat. Les huit stagiaires venaient de toute la France ; du Pays basque, de l'Alsace, de la Haute Savoie et du sud ouest. Ils étaient encadrés par Matthieu Morverand, formateur au CREPS de Vallon Pont d'Arc, en Ardèche (07).



En France, deux structures d'Etat délivrent cette qualification : Dinard et Vallon Pont d'Arc. Mais seul le site ardéchois propose cette formation à la fois en Méditerranée et en l'Atlantique, ce qui offre une expérience très enrichissante. Avant de rejoindre l'ENVSN, les stagiaires avaient donc déjà suivi une formation d'une semaine à Porquerolles.

Si ce site a été choisi, ce n'est pas par hasard, le directeur du CREPS de Vallon Pont d'Arc, François Beauchard, était l'ancien directeur adjoint de l'ENVSN,

Après la Méditerranée, les stagiaires ont donc fait connaissance avec l'Atlantique, ses marées et ses courants. Tempête, grand froid, vents, mer agitée, cette semaine était idéale pour ce stage. Les huit kayakistes furent évalués sur des aspects théoriques et maritimes ainsi qu'en mer. Ils ont eu des formations avec la SNSM, le CROSS, le Conservatoire du Littoral et des professionnels locaux du kayak de mer. Mercredi, la journée itinérante dans le Golfe du Morbihan les a impressionnés et ravis, avec la découverte des mégalithes et une dégustation d'huîtres sauvages.

« On avait déjà rencontré des courants dans les rivières mais ce n'est pas du tout pareil, en rivière ça ne va que dans un sens. Dans le Golfe, c'est incroyable et encore ce n'était que des petites marées. »

« Cette qualification permet de naviguer jusqu'à 6 milles nautiques des côtes, il faut savoir bien calculer son itinéraire et bien connaître les conditions de vents et de marées », précise Matthieu. « Mais il n'y a pas que cela, ces futurs moniteurs de kayak de mer sont les ambassadeurs de leur territoire, ils doivent s'appropriier le site où ils évoluent pour pouvoir en faire partager toutes les facettes aux pratiquants. Le kayak est l'outil idéal pour découvrir un milieu sans avoir d'impact sur l'environnement. C'est aussi souvent le seul moyen de parcourir des espaces inaccessibles autrement. »

Monique Guetta